



Banque
HomeEquity^{MC}

Gestion des risques climatiques

Juin 2026



Table des matières



INTRODUCTION

3

1.1 Aperçu

4



COMPRENDRE LES RISQUES CLIMATIQUES

5

2.1 Introduction

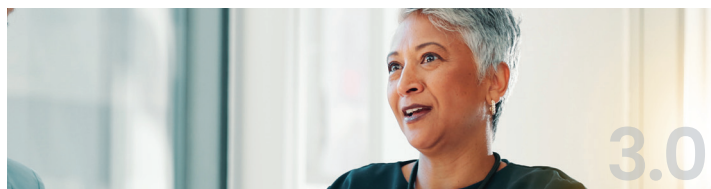
6

2.2 Risques physiques

7

2.3 Risques liés à la transition

7



GOVERNANCE ET SUPERVISION

8

3.1 Introduction

9

3.2 Structure de gouvernance

9

3.3 Modèle de gouvernance

10

3.4 Axes de travail

11



STRATÉGIE : RISQUES, IMPACTS ET ATTÉNUATION

12

4.1 Introduction

13

4.2 Stratégie

13



INTÉGRATION DU CADRE DE GESTION DES RISQUES

14

5.1 Introduction

15

5.2 Processus de gestion des risques climatiques

15



INDICATEURS ET CIBLES

19

6.1 Introduction

20

6.2 Cibles et indicateurs

20



CONSIDÉRATIONS FUTURES

21

➤ 1.0 INTRODUCTION

1.1 Aperçu

2.0 COMPRENDRE LES
RISQUES CLIMATIQUES

2.1 Introduction

2.2 Risques physiques

2.3 Risques liés à la transition

3.0 GOUVERNANCE ET
SUPERVISION

3.1 Introduction

3.2 Structure de gouvernance

3.3 Modèle de gouvernance

3.4 Axes de travail

4.0 STRATÉGIE : RISQUES,
IMPACTS ET ATTÉNUATION

4.1 Introduction

4.2 Stratégie

5.0 INTÉGRATION DU CADRE
DE GESTION DES RISQUES

5.1 Introduction

5.2 Processus de gestion des
risques climatiques

6.0 INDICATEURS ET CIBLES

6.1 Introduction

6.2 Cibles et indicateurs

7.0 CONSIDÉRATIONS
FUTURES

1.0 Introduction



1.0 INTRODUCTION

➤ 1.1 Aperçu

2.0 COMPRENDRE LES RISQUES CLIMATIQUES

2.1 Introduction

2.2 Risques physiques

2.3 Risques liés à la transition

3.0 GOUVERNANCE ET SUPERVISION

3.1 Introduction

3.2 Structure de gouvernance

3.3 Modèle de gouvernance

3.4 Axes de travail

4.0 STRATÉGIE : RISQUES, IMPACTS ET ATTÉNUATION

4.1 Introduction

4.2 Stratégie

5.0 INTÉGRATION DU CADRE DE GESTION DES RISQUES

5.1 Introduction

5.2 Processus de gestion des risques climatiques

6.0 INDICATEURS ET CIBLES

6.1 Introduction

6.2 Cibles et indicateurs

7.0 CONSIDÉRATIONS FUTURES

1.0 • INTRODUCTION

1.1 Aperçu

Cette stratégie climatique décrit les modalités d'identification, d'évaluation et de gestion par la Banque HomeEquity (« HEB » ou la « Banque ») des risques climatiques pertinents pour son modèle d'affaires et sa résilience opérationnelle, en conformité avec la Directive B-15 du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

Compte tenu de la nature des activités de HEB et à la durée de vie de ses actifs, la stratégie se concentre principalement sur les risques climatiques physiques à court terme qui pourraient perturber les activités, et évalue activement l'impact de ces changements environnementaux sur la valorisation à long terme, la disponibilité des assurances et le risque de crédit du portefeuille immobilier résidentiel sous-jacent de la Banque.

La stratégie ne vise pas à établir des objectifs de durabilité à long terme ou d'émissions nettes nulles, mais met plutôt l'accent sur la continuité des activités, la protection de la qualité des actifs et le maintien de l'adéquation des fonds propres dans l'ensemble des activités de prêt de la Banque.



1.0 INTRODUCTION

1.1 Aperçu

➤ 2.0 COMPRENDRE LES RISQUES CLIMATIQUES

2.1 Introduction

2.2 Risques physiques

2.3 Risques liés à la transition

3.0 GOUVERNANCE ET SUPERVISION

3.1 Introduction

3.2 Structure de gouvernance

3.3 Modèle de gouvernance

3.4 Axes de travail

4.0 STRATÉGIE : RISQUES, IMPACTS ET ATTÉNUATION

4.1 Introduction

4.2 Stratégie

5.0 INTÉGRATION DU CADRE DE GESTION DES RISQUES

5.1 Introduction

5.2 Processus de gestion des risques climatiques

6.0 INDICATEURS ET CIBLES

6.1 Introduction

6.2 Cibles et indicateurs

7.0 CONSIDÉRATIONS FUTURES

2.0 Comprendre les risques climatiques



1.0 INTRODUCTION

1.1 Aperçu

2.0 COMPRENDRE LES RISQUES CLIMATIQUES

➤ 2.1 Introduction

2.2 Risques physiques

2.3 Risques liés à la transition

3.0 GOUVERNANCE ET SUPERVISION

3.1 Introduction

3.2 Structure de gouvernance

3.3 Modèle de gouvernance

3.4 Axes de travail

4.0 STRATÉGIE : RISQUES, IMPACTS ET ATTÉNUATION

4.1 Introduction

4.2 Stratégie

5.0 INTÉGRATION DU CADRE DE GESTION DES RISQUES

5.1 Introduction

5.2 Processus de gestion des risques climatiques

6.0 INDICATEURS ET CIBLES

6.1 Introduction

6.2 Cibles et indicateurs

7.0 CONSIDÉRATIONS FUTURES

2.0 • COMPRENDRE LES RISQUES CLIMATIQUES

2.1 Introduction

HEB aligne sa vision du risque climatique sur les principes de la Directive B-15 du BSIF. En tant que prêteur spécialisé en prêts hypothécaires inversés, la Banque reconnaît que les facteurs liés au climat peuvent générer des pressions particulières. HEB évalue ces défis selon trois piliers principaux :



Répercussions financières

Impact de l'évolution des tendances climatiques sur notre portefeuille d'actifs de base et le risque de crédit



Résilience opérationnelle

La capacité de HEB à assurer la continuité de ses activités et à protéger ses infrastructures en cas de perturbations



Objectifs stratégiques

Positionnement du modèle d'affaires de la Banque pour s'adapter aux évolutions du marché et de la réglementation

Afin de gérer efficacement ces impacts, nous classons les risques climatiques en deux catégories interdépendantes : les risques physiques et les risques liés à la transition.



1.0 INTRODUCTION

1.1 Aperçu

2.0 COMPRENDRE LES RISQUES CLIMATIQUES

2.1 Introduction

- 2.2 Risques physiques
- 2.3 Risques liés à la transition

3.0 GOUVERNANCE ET SUPERVISION

3.1 Introduction

- 3.2 Structure de gouvernance
- 3.3 Modèle de gouvernance
- 3.4 Axes de travail

4.0 STRATÉGIE : RISQUES, IMPACTS ET ATTÉNUATION

4.1 Introduction

4.2 Stratégie

5.0 INTÉGRATION DU CADRE DE GESTION DES RISQUES

5.1 Introduction

5.2 Processus de gestion des risques climatiques

6.0 INDICATEURS ET CIBLES

6.1 Introduction

6.2 Cibles et indicateurs

7.0 CONSIDÉRATIONS FUTURES

2.0 • COMPRENDRE LES RISQUES CLIMATIQUES

2.2 Risques physiques

Les risques physiques désignent les risques financiers découlant de la fréquence et de la gravité croissantes des événements liés au climat. Ceux-ci se divisent en deux catégories :

RISQUES GRAVES



Événements spécifiques

- Perturbations météorologiques liées à des événements spécifiques, telles que les inondations graves, les feux de forêt et les tempêtes extrêmes

RISQUES CHRONIQUES



Changements à long terme

- Changements à long terme des régimes climatiques, tels que la hausse des températures, l'élévation du niveau de la mer et l'évolution des tendances en matière de précipitations

Pour HEB, les risques physiques peuvent avoir une incidence sur la valeur à long terme et l'assurabilité des actifs immobiliers détenus en garantie. Ils peuvent également entraîner des perturbations potentielles aux activités commerciales dans leur ensemble à court et moyen terme.

2.3 Risques liés à la transition

Les risques liés à la transition désignent les risques financiers liés à la transition mondiale vers une économie à faibles émissions de gaz à effet de serre. Ces risques découlent des changements observés dans les sphères suivantes :

POLITIQUE ET RÉGLEMENTATION

- Nouvelles lois gouvernementales
- tarification du carbone
- obligations de déclaration

TECHNOLOGIE

- Mise au point et adoption d'alternatives à faibles émissions

COMPORTEMENT DU MARCHÉ ET DES CONSOMMATEURS

- Évolution des préférences en faveur des produits et services durables

HEB considère les risques liés à la transition comme des facteurs en constante évolution. Bien que secondaires par rapport aux risques physiques immédiats, les changements réglementaires et du marché peuvent influencer l'ensemble du système financier ainsi que la planification stratégique à long terme de HEB. HEB continue de suivre de près ces changements réglementaires dans leur ensemble ainsi que l'évolution des tendances en matière de consommation sur le marché immobilier. Toutefois, celles-ci ne constituent pas une menace considérable pour les performances financières de la Banque ni pour sa stratégie d'entreprise.

1.0 INTRODUCTION

1.1 Aperçu

2.0 COMPRENDRE LES RISQUES CLIMATIQUES

2.1 Introduction

2.2 Risques physiques

2.3 Risques liés à la transition

➤ 3.0 GOUVERNANCE ET SUPERVISION

3.1 Introduction

3.2 Structure de gouvernance

3.3 Modèle de gouvernance

3.4 Axes de travail

4.0 STRATÉGIE : RISQUES, IMPACTS ET ATTÉNUATION

4.1 Introduction

4.2 Stratégie

5.0 INTÉGRATION DU CADRE DE GESTION DES RISQUES

5.1 Introduction

5.2 Processus de gestion des risques climatiques

6.0 INDICATEURS ET CIBLES

6.1 Introduction

6.2 Cibles et indicateurs

7.0 CONSIDÉRATIONS FUTURES

3.0 Gouvernance et supervision



1.0 INTRODUCTION

1.1 Aperçu

2.0 COMPRENDRE LES RISQUES CLIMATIQUES

2.1 Introduction

2.2 Risques physiques

2.3 Risques liés à la transition

3.0 GOUVERNANCE ET SUPERVISION

➤ 3.1 Introduction

➤ 3.2 Structure de gouvernance

3.3 Modèle de gouvernance

3.4 Axes de travail

4.0 STRATÉGIE : RISQUES, IMPACTS ET ATTÉNUATION

4.1 Introduction

4.2 Stratégie

5.0 INTÉGRATION DU CADRE DE GESTION DES RISQUES

5.1 Introduction

5.2 Processus de gestion des risques climatiques

6.0 INDICATEURS ET CIBLES

6.1 Introduction

6.2 Cibles et indicateurs

7.0 CONSIDÉRATIONS FUTURES

3.0 • GOUVERNANCE ET SUPERVISION

3.1 Introduction

HEB intègre les risques et les occasions liés au climat dans sa structure de gouvernance et a renforcé, en 2026, la gouvernance relative à la gestion des risques et des occasions climatiques afin d'améliorer les performances et la responsabilité à tous les niveaux de la Banque.

3.2 Structure de gouvernance des risques climatiques

HEB a mis en place une structure formelle de gouvernance des risques climatiques afin de se conformer à la Directive B-15 du BSIF sur les risques climatiques et de renforcer la surveillance, la gestion et l'intégration des risques et des occasions liés au climat à l'échelle de la Banque.

Cette structure de gouvernance s'appuie sur un modèle à trois niveaux comprenant la supervision par le conseil d'administration et la direction générale, la gouvernance au niveau de la direction et la mise en œuvre transversale. Le conseil d'administration assume la responsabilité générale de la supervision de l'approche adoptée par HEB en matière de gestion des risques liés au climat, notamment les principaux enjeux en matière de risques, les implications stratégiques et la conformité de la mise en œuvre aux exigences réglementaires. Les questions liées au climat sont portées à la connaissance du conseil d'administration par l'intermédiaire d'un comité relevant de celui-ci, qui constitue une instance officielle de supervision et de discussion des activités de gestion des risques climatiques de la Banque.

Au niveau de la direction, le suivi des risques climatiques est intégré au comité de gestion. Ce dernier assure le parrainage de la direction et offre un cadre régulier pour examiner les initiatives liées au climat, suivre les tendances

en matière de risques du portefeuille, évaluer les implications relatives aux politiques et faciliter les décisions opérationnelles liées à l'atténuation et à la correction des risques.

Le groupe de travail sur les risques climatiques gère la mise en œuvre des initiatives liées aux risques climatiques, facilite la définition des priorités et la prise de décision, et mobilise des équipes pluridisciplinaires ainsi que des axes de travail dans les domaines de la gouvernance, de la stratégie, de la gestion des risques, ainsi que des indicateurs et des objectifs, afin d'atteindre les objectifs fixés en matière de risques climatiques. Ces axes de travail contribuent à l'élaboration de processus de gouvernance, à l'intégration des considérations climatiques dans la planification opérationnelle, à l'intégration des risques liés au climat dans les pratiques de gestion des risques, ainsi qu'à la mise au point d'indicateurs et de processus de suivi destinés à faciliter la surveillance interne et la conformité réglementaire.

Grâce à cette structure de gouvernance, HEB entend renforcer sa résilience à long terme, encourager des pratiques commerciales durables et favoriser l'alignement sur les objectifs stratégiques, de gestion des risques et réglementaires.

Grâce à cette structure de gouvernance, HEB entend renforcer sa résilience à long terme, encourager des pratiques commerciales durables et favoriser l'alignement sur les objectifs stratégiques, de gestion des risques et réglementaires.

1.0 INTRODUCTION

1.1 Aperçu

2.0 COMPRENDRE LES RISQUES CLIMATIQUES

2.1 Introduction

2.2 Risques physiques

2.3 Risques liés à la transition

3.0 GOUVERNANCE ET SUPERVISION

3.1 Introduction

3.2 Structure de gouvernance

➤ 3.3 Modèle de gouvernance

3.4 Axes de travail

4.0 STRATÉGIE : RISQUES, IMPACTS ET ATTÉNUATION

4.1 Introduction

4.2 Stratégie

5.0 INTÉGRATION DU CADRE DE GESTION DES RISQUES

5.1 Introduction

5.2 Processus de gestion des risques climatiques

6.0 INDICATEURS ET CIBLES

6.1 Introduction

6.2 Cibles et indicateurs

7.0 CONSIDÉRATIONS FUTURES

3.0 • GOUVERNANCE ET SUPERVISION

3.3 Modèle de gouvernance

La Banque fonctionne selon un modèle de gouvernance clair à trois niveaux. Cette structure assure une surveillance rigoureuse, une prise de décisions rapide et une responsabilisation à tous les niveaux de l'organisation. Les rôles et responsabilités sont attribués à des organes spécifiques en fonction de leur orientation opérationnelle. Le tableau ci-dessous présente les principales responsabilités et la fréquence des réunions pour chaque niveau de gouvernance.

NIVEAU DE GOUVERNANCE	ORGANE / FONCTION	PRINCIPALES RESPONSABILITÉS	FRÉQUENCE
 Surveillance par le conseil d'administration et la direction	 Gouvernance du conseil d'administration	Assure la supervision de haut niveau des activités de gestion des risques liés au climat, notamment le suivi des progrès réalisés par rapport aux exigences réglementaires, les principaux enjeux en matière de risques, ainsi que l'intégration de ces activités dans la gestion globale des risques de l'entreprise et les priorités stratégiques.	 Deux fois par année
 Supervision par la direction	 Le comité de gestion	Passe en revue les initiatives liées aux risques climatiques, les changements aux politiques, les résultats du suivi du portefeuille et les nouveaux enjeux en matière de risque de crédit. Soutient les décisions de la direction concernant l'atténuation et la correction des risques climatiques.	 Trimestrielle
 Axée sur la mise en œuvre	 Groupe de travail sur les risques climatiques de HEB	- Gère les initiatives liées aux risques climatiques, facilite la définition des priorités et la prise de décision, et mobilise des équipes pluridisciplinaires pour atteindre les objectifs climatiques fixés. - Coordonne la mise en œuvre des projets dans l'ensemble des axes de travail consacrés aux risques climatiques, assure le suivi des étapes clés et des dépendances, gère les rapports destinés au comité de gestion et contribue à la réalisation des objectifs de la feuille de route relative aux risques climatiques. - Met en œuvre des actions ciblées dans les domaines de la gouvernance, de la stratégie, de la gestion des risques, ainsi que des indicateurs et des objectifs, afin de garantir la conformité réglementaire et l'intégration dans les activités de l'entreprise.	 Mensuelle

1.0 INTRODUCTION

1.1 Aperçu

2.0 COMPRENDRE LES RISQUES CLIMATIQUES

2.1 Introduction

2.2 Risques physiques

2.3 Risques liés à la transition

3.0 GOUVERNANCE ET SUPERVISION

3.1 Introduction

3.2 Structure de gouvernance

3.3 Modèle de gouvernance

➤ 3.4 Axes de travail

4.0 STRATÉGIE : RISQUES, IMPACTS ET ATTÉNUATION

4.1 Introduction

4.2 Stratégie

5.0 INTÉGRATION DU CADRE DE GESTION DES RISQUES

5.1 Introduction

5.2 Processus de gestion des risques climatiques

6.0 INDICATEURS ET CIBLES

6.1 Introduction

6.2 Cibles et indicateurs

7.0 CONSIDÉRATIONS FUTURES

3.0 • GOUVERNANCE ET SUPERVISION

3.4 Axes de travail

Afin d'ancrer pleinement les risques climatiques dans la culture d'entreprise de la Banque, le comité de gestion délègue des missions spécifiques à quatre axes de travail dédiés. Ces axes de travail collaborent en vue de renforcer la résilience opérationnelle et de protéger les actifs commerciaux de base de HEB. Ils sont notamment axés sur l'actualisation des politiques internes, l'amélioration des capacités en matière de données et l'alignement de l'appétence au risque de la Banque sur les attentes réglementaires. Le tableau ci-dessous définit les domaines d'intérêt et les principaux objectifs pour chaque axe de travail.



Gouvernance

Mettre en place des processus permanents de suivi, de responsabilité et de gouvernance concernant les risques et les occasions liés au climat, au-delà de la période initiale de mise en œuvre réglementaire



Stratégie

Intégrer les considérations climatiques dans la stratégie d'entreprise, la planification et les processus décisionnels



Gestion des risques

Intégrer les risques liés au climat dans le cadre de gestion des risques d'entreprise de la Banque, dans ses processus d'évaluation des risques de crédit et dans ses activités de suivi du portefeuille



Indicateurs et cibles

Élaborer des indicateurs, des objectifs, des mécanismes de surveillance et des procédures de suivi liés au climat afin de faciliter le contrôle interne et la conformité réglementaire

1.0 INTRODUCTION

1.1 Aperçu

2.0 COMPRENDRE LES RISQUES CLIMATIQUES

2.1 Introduction

2.2 Risques physiques

2.3 Risques liés à la transition

3.0 GOUVERNANCE ET SUPERVISION

3.1 Introduction

3.2 Structure de gouvernance

3.3 Modèle de gouvernance

3.4 Axes de travail

➤ 4.0 STRATÉGIE : RISQUES, IMPACTS ET ATTÉNUATION

4.1 Introduction

4.2 Stratégie

5.0 INTÉGRATION DU CADRE DE GESTION DES RISQUES

5.1 Introduction

5.2 Processus de gestion des risques climatiques

6.0 INDICATEURS ET CIBLES

6.1 Introduction

6.2 Cibles et indicateurs

7.0 CONSIDÉRATIONS FUTURES

4.0 Stratégie : risques, impacts et atténuation



➤ 1.0 INTRODUCTION

1.1 Aperçu

2.0 COMPRENDRE LES RISQUES CLIMATIQUES

2.1 Introduction

2.2 Risques physiques

2.3 Risques liés à la transition

3.0 GOUVERNANCE ET SUPERVISION

3.1 Introduction

3.2 Structure de gouvernance

3.3 Modèle de gouvernance

3.4 Axes de travail

4.0 STRATÉGIE : RISQUES, IMPACTS ET ATTÉNUATION

➤ 4.1 Introduction

➤ 4.2 Stratégie

5.0 INTÉGRATION DU CADRE DE GESTION DES RISQUES

5.1 Introduction

5.2 Processus de gestion des risques climatiques

6.0 INDICATEURS ET CIBLES

6.1 Introduction

6.2 Cibles et indicateurs

7.0 CONSIDÉRATIONS FUTURES

4.0 • STRATÉGIE : RISQUES, IMPACTS ET ATTÉNUATION

4.1 Introduction

HEB reconnaît que les risques liés au climat constituent un facteur important et en constante évolution d'exposition aux risques financiers. Conformément à la Directive B-15 du BSIF, la Banque a mis en place une approche de gestion des risques climatiques qui tient compte de la nature, de l'ampleur et de la complexité de ses activités.

Cette stratégie décrit les modalités d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat, et intègre ces considérations dans son cadre global de gestion des risques.

4.2 Stratégie

La stratégie de gestion des risques climatiques de la Banque vise à identifier et à gérer les risques liés au climat d'une manière compatible avec son appétence générale au risque et son modèle économique. Cette approche tient compte de l'offre de produits ciblée de la Banque, de sa présence géographique et de sa structure opérationnelle.

Les risques liés au climat sont évalués selon plusieurs axes clés, notamment les activités opérationnelles, les dépendances vis-à-vis de tiers et le portefeuille de prêts de la Banque. Le cas échéant, des stratégies d'atténuation sont mises en œuvre afin de renforcer la résilience et de minimiser les impacts financiers et opérationnels potentiels.

Risques physiques

4.2.1 Opérations et infrastructure

Les événements liés au climat peuvent avoir des répercussions sur les activités de la Banque, notamment sur ses infrastructures physiques, ses prestataires de services tiers et son personnel. Parmi les impacts potentiels figurent des perturbations aux services essentiels, une réduction de la continuité des activités et des risques pour la santé et la sécurité des employés. Afin d'atténuer ces risques, la Banque a mis en place un cadre de continuité des activités et de gestion de crise, notamment :

- des protocoles définis pour la gestion des risques liés à la
- continuité des activités
- des rôles et responsabilités clairement définis en cas
- d'événements de crise, y compris dans le cadre de scénarios de conditions météorologiques extrêmes
- des capacités de reprise après sinistre et de planification de scénarios visant à renforcer la résilience opérationnelle

4.2.2 Business Operations and Assets

Les risques liés au climat peuvent avoir des répercussions sur les biens immobiliers résidentiels servant de garantie dans le cadre des activités de crédit de la Banque. Les phénomènes météorologiques extrêmes et autres aléas liés au climat pourraient compromettre l'assurabilité de ces biens et avoir un impact négatif sur la valeur des garanties, notamment dans les zones fortement exposées aux risques climatiques physiques.

Afin de faciliter la gestion de ces risques, la Banque met en œuvre une approche fondée sur les données pour évaluer l'exposition géographique et déterminer les exigences d'assurance appropriées, conformément à ses pratiques de gestion du risque de crédit et au niveau d'appétence au risque approuvé par le conseil d'administration. En outre, des tests de résistance au niveau du portefeuille permettent d'assurer le suivi et l'évaluation continus des impacts potentiels liés au climat et des ajustements correspondants, le cas échéant, des mesures d'adéquation des fonds propres.

1.0 INTRODUCTION

1.1 Aperçu

2.0 COMPRENDRE LES RISQUES CLIMATIQUES

2.1 Introduction

2.2 Risques physiques

2.3 Risques liés à la transition

3.0 GOUVERNANCE ET SUPERVISION

3.1 Introduction

3.2 Structure de gouvernance

3.3 Modèle de gouvernance

3.4 Axes de travail

4.0 STRATÉGIE : RISQUES, IMPACTS ET ATTÉNUATION

4.1 Introduction

4.2 Stratégie

➤ 5.0 INTÉGRATION DU CADRE DE GESTION DES RISQUES

5.1 Introduction

5.2 Processus de gestion des risques climatiques

6.0 INDICATEURS ET CIBLES

6.1 Introduction

6.2 Cibles et indicateurs

7.0 CONSIDÉRATIONS FUTURES

5.0 Intégration du cadre de gestion des risques



1.0 INTRODUCTION

1.1 Aperçu

2.0 COMPRENDRE LES RISQUES CLIMATIQUES

2.1 Introduction

2.2 Risques physiques

2.3 Risques liés à la transition

3.0 GOUVERNANCE ET SUPERVISION

3.1 Introduction

3.2 Structure de gouvernance

3.3 Modèle de gouvernance

3.4 Axes de travail

4.0 STRATÉGIE : RISQUES, IMPACTS ET ATTÉNUATION

4.1 Introduction

4.2 Stratégie

5.0 INTÉGRATION DU CADRE DE GESTION DES RISQUES

➤ 5.1 Introduction

➤ 5.2 Processus de gestion des risques climatiques

6.0 INDICATEURS ET CIBLES

6.1 Introduction

6.2 Cibles et indicateurs

7.0 CONSIDÉRATIONS FUTURES

5.0 • INTÉGRATION DU CADRE DE GESTION DES RISQUES

5.1 Introduction

HEB gère les risques liés au climat par l'intermédiaire de son cadre de gestion des risques établi, en se concentrant actuellement sur les risques physiques compte tenu de l'exposition de la Banque aux garanties immobilières résidentielles dans l'ensemble du Canada. La banque continue de renforcer ses capacités en matière de données, d'analyse, de gouvernance et d'exploitation afin d'identifier, d'évaluer, de classer, d'atténuer, de surveiller et de rendre compte des risques liés au climat au fil du temps.

5.2 Processus de gestion des risques climatiques

Le groupe de travail interfonctionnel sur les risques climatiques de la Banque joue un rôle clé dans la coordination des activités de gestion des risques climatiques entre les secteurs d'activité concernés et les fonctions de contrôle. Ce groupe de travail facilite le développement des capacités, des processus et des pratiques nécessaires à l'entreprise pour intégrer progressivement les considérations relatives aux risques climatiques dans les pratiques de gestion des risques de la Banque. HEB s'appuie sur les pratiques et les outils exemplaires du secteur pour générer des perspectives sur les risques climatiques, lesquelles sont ensuite intégrées aux autres plans pertinents d'atténuation des risques.

Pour gérer les risques liés au climat, HEB applique une approche multidimensionnelle s'inscrivant dans son cadre global de gestion des risques. Cette approche comprend : (1) l'identification des risques, (2) l'évaluation et la mesure des risques, (3) la classification des risques et plans de contrôle et d'atténuation, (4) la surveillance et la communication des risques.

Les quatre piliers fondamentaux de la Banque fonctionnent selon un cycle continu et répétitif. Ce processus de gestion des risques climatiques de bout en bout façonne et affine directement les contrôles, les processus et les mécanismes de suivi de HEB.



1.0 INTRODUCTION

1.1 Aperçu

2.0 COMPRENDRE LES RISQUES CLIMATIQUES

2.1 Introduction

2.2 Risques physiques

2.3 Risques liés à la transition

3.0 GOUVERNANCE ET SUPERVISION

3.1 Introduction

3.2 Structure de gouvernance

3.3 Modèle de gouvernance

3.4 Axes de travail

4.0 STRATÉGIE : RISQUES, IMPACTS ET ATTÉNUATION

4.1 Introduction

4.2 Stratégie

5.0 INTÉGRATION DU CADRE DE GESTION DES RISQUES

5.1 Introduction

➤ 5.2 Processus de gestion des risques climatiques

6.0 INDICATEURS ET CIBLES

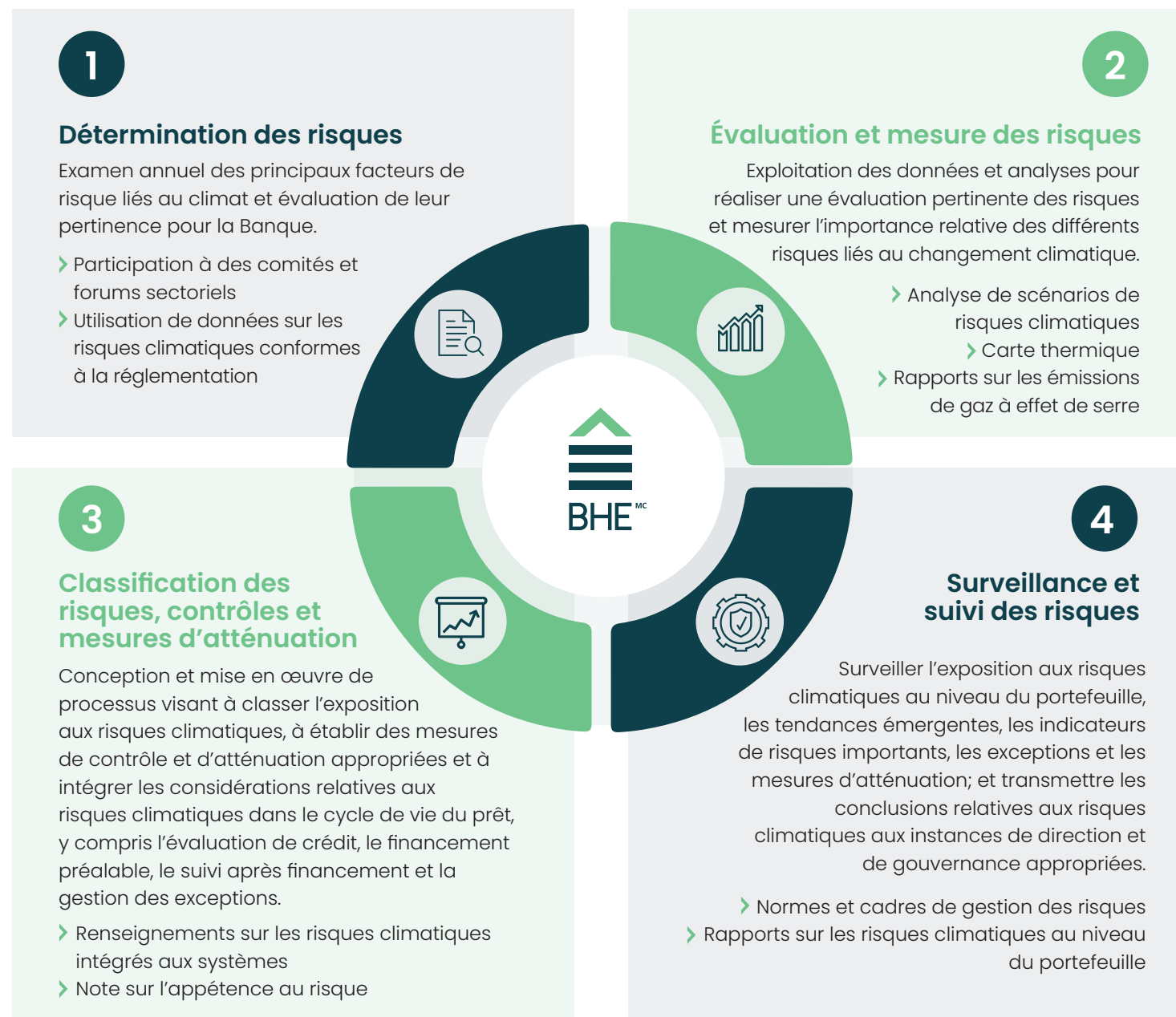
6.1 Introduction

6.2 Cibles et indicateurs

7.0 CONSIDÉRATIONS FUTURES

5.0 • INTÉGRATION DU CADRE DE GESTION DES RISQUES

5.2 Processus de gestion des risques climatiques



1.0 INTRODUCTION

1.1 Aperçu

2.0 COMPRENDRE LES RISQUES CLIMATIQUES

2.1 Introduction

2.2 Risques physiques

2.3 Risques liés à la transition

3.0 GOUVERNANCE ET SUPERVISION

3.1 Introduction

3.2 Structure de gouvernance

3.3 Modèle de gouvernance

3.4 Axes de travail

4.0 STRATÉGIE : RISQUES, IMPACTS ET ATTÉNUATION

4.1 Introduction

4.2 Stratégie

5.0 INTÉGRATION DU CADRE DE GESTION DES RISQUES

5.1 Introduction

➤ 5.2 Processus de gestion des risques climatiques

6.0 INDICATEURS ET CIBLES

6.1 Introduction

6.2 Cibles et indicateurs

7.0 CONSIDÉRATIONS FUTURES

5.0 • INTÉGRATION DU CADRE DE GESTION DES RISQUES

5.2.1 Détermination des risques

HEB identifie les risques liés au climat en combinant une analyse interne du portefeuille, des données climatiques externes et les avis d'experts. La Banque a fait appel à des experts en climatologie et en données climatiques pour l'aider à élaborer des évaluations des risques climatiques au niveau du portefeuille et pour améliorer sa compréhension des expositions liées au climat dans l'ensemble de son portefeuille immobilier résidentiel.

Compte tenu du modèle économique et de la présence géographique de la Banque, HEB a identifié les risques climatiques physiques comme les risques liés au climat les plus pertinents pour son portefeuille. Ces risques comprennent les dangers liés aux inondations, tels que les inondations côtières et les inondations fluviales, ainsi que les risques de feux de forêt. En tant qu'institution prêteuse adossée à des actifs opérant à l'échelle du Canada, la Banque reconnaît que les régions sensibles aux changements climatiques peuvent présenter des risques accrus en matière de garanties, de crédit, d'exploitation et d'assurance.

Les risques liés au climat peuvent survenir tout au long du cycle de vie du prêt, notamment lors de l'évaluation des biens, de la souscription, de l'approbation du crédit, du suivi du portefeuille, du renouvellement, de la gestion des défauts et de l'atténuation des pertes. HEB continue d'évaluer les endroits où les risques climatiques pourraient affecter les types de risques existants, en particulier le risque de crédit, le risque lié aux garanties, le risque opérationnel, le risque stratégique et le risque d'atteinte à la réputation.

5.2.2 Évaluation et mesure des risques

HEB évalue les risques climatiques en combinant les données d'exposition du portefeuille avec les informations sur les dangers climatiques afin d'évaluer les impacts potentiels actuels et futurs sur les garanties immobilières résidentielles de la Banque. L'évaluation de la banque tient compte de la situation géographique, de l'exposition immobilière, de la gravité des risques et des données climatiques issues de scénarios afin de mieux cerner les zones de concentration potentielle des risques. L'évaluation des risques climatiques de la Banque se concentre actuellement sur les risques physiques, en particulier les risques liés aux inondations. HEB utilise les données climatiques disponibles et l'analyse de scénarios pour évaluer l'exposition aux dangers sur les horizons temporels pertinents et pour comprendre l'évolution possible des risques liés au climat (à court terme, à moyen terme et à long terme). Ces évaluations ont pour objectif d'aider la Banque à mieux cerner les concentrations de risques, la résilience des garanties ainsi que les implications potentielles en matière de souscription, de gestion de portefeuille et d'appétence au risque.

HEB reconnaît que la mesure des risques climatiques est un domaine en évolution et que les données, les modèles, les méthodologies et les hypothèses liés au climat restent en évolution. Lorsqu'elle utilise des données provenant de tiers ou des modèles externes, la Banque s'efforce de comprendre la méthodologie sous-jacente, les hypothèses, les limites et l'applicabilité de ces données ou modèles à son portefeuille. HEB continue également à renforcer ses capacités internes en matière de données, notamment en exploitant les données de localisation au niveau des biens immobiliers, les informations sur les risques climatiques et la segmentation du portefeuille, afin de permettre une mesure des risques plus fiable et plus utile à la prise de décision.

1.0 INTRODUCTION

1.1 Aperçu

2.0 COMPRENDRE LES RISQUES CLIMATIQUES

2.1 Introduction

2.2 Risques physiques

2.3 Risques liés à la transition

3.0 GOUVERNANCE ET SUPERVISION

3.1 Introduction

3.2 Structure de gouvernance

3.3 Modèle de gouvernance

3.4 Axes de travail

4.0 STRATÉGIE : RISQUES, IMPACTS ET ATTÉNUATION

4.1 Introduction

4.2 Stratégie

5.0 INTÉGRATION DU CADRE DE GESTION DES RISQUES

5.1 Introduction

➤ 5.2 Processus de gestion des risques climatiques

6.0 INDICATEURS ET CIBLES

6.1 Introduction

6.2 Cibles et indicateurs

7.0 CONSIDÉRATIONS FUTURES

5.0 • INTÉGRATION DU CADRE DE GESTION DES RISQUES

Section 5.2.3 Classification des risques, contrôles et planification des mesures d'atténuation

HEB utilise les résultats de ses évaluations des risques climatiques pour faciliter la classification des expositions aux risques liés au climat. La Banque élabore actuellement une méthode de classification des risques visant à regrouper les expositions en fonction des risques climatiques pertinents. Cette approche vise à aider la Banque à identifier les expositions plus risquées et à déterminer où un examen, des contrôles ou des mesures d'atténuation renforcés pourraient être appropriés.

Des mesures de contrôle et d'atténuation des risques liés au climat sont en cours d'élaboration et seront graduellement intégrées aux processus d'entreprises pertinents. Celles-ci peuvent notamment porter sur l'amélioration des directives de souscription, des processus d'évaluation des biens immobiliers, des considérations en matière d'assurance, de la politique de crédit, des procédures opérationnelles et du suivi du portefeuille. La Banque examine également les modalités d'intégration des informations relatives aux risques climatiques dans ses systèmes internes et ses flux de travail afin de favoriser une prise de décision cohérente et opportune tout au long du cycle de vie des prêts.

Dans le cadre de ses activités de gestion des risques à long terme, HEB continue d'évaluer les impacts potentiels des risques liés au climat sur son appétence au risque, ses normes de crédit, ses pratiques de gestion des garanties et ses processus opérationnels. L'approche de la banque vise à trouver un équilibre entre une gestion prudente des risques et la poursuite de l'offre de ses principaux produits de crédit aux propriétaires canadiens.

5.2.4 Surveillance et suivi des risques

Outre l'analyse de scénarios prescrite par le BSIF pour certaines FSA, HEB réalisera chaque année des évaluations complètes des risques climatiques de son portefeuille à l'aide de données actualisées. Les informations relatives aux risques climatiques sont communiquées au sein des instances de direction et de gouvernance concernées ainsi qu'aux comités du conseil d'administration, selon le cas.

La Banque continue d'élaborer des mesures, des indicateurs et des capacités de suivi en matière de risques climatiques afin de suivre les tendances liées à l'exposition, les concentrations géographiques, les classifications des risques et l'efficacité des mesures d'atténuation. Ces capacités devraient évoluer à mesure que la Banque renforce son infrastructure de données, ses systèmes internes et ses méthodologies en matière de risques climatiques. La Banque prévoit que ses pratiques de gestion des risques climatiques continueront de mûrir au fil du temps, à mesure que les attentes réglementaires, la disponibilité des données, les méthodes d'analyse et les pratiques du secteur évolueront.

1.0 INTRODUCTION

1.1 Aperçu

2.0 COMPRENDRE LES RISQUES CLIMATIQUES

2.1 Introduction

2.2 Risques physiques

2.3 Risques liés à la transition

3.0 GOUVERNANCE ET SUPERVISION

3.1 Introduction

3.2 Structure de gouvernance

3.3 Modèle de gouvernance

3.4 Axes de travail

4.0 STRATÉGIE : RISQUES, IMPACTS ET ATTÉNUATION

4.1 Introduction

4.2 Stratégie

5.0 INTÉGRATION DU CADRE DE GESTION DES RISQUES

5.1 Introduction

5.2 Processus de gestion des risques climatiques

➤ 6.0 INDICATEURS ET CIBLES

6.1 Introduction

6.2 Cibles et indicateurs

7.0 CONSIDÉRATIONS FUTURES



6.0 Indicateurs et cibles

1.0 INTRODUCTION

1.1 Aperçu

2.0 COMPRENDRE LES RISQUES CLIMATIQUES

2.1 Introduction

2.2 Risques physiques

2.3 Risques liés à la transition

3.0 GOUVERNANCE ET SUPERVISION

3.1 Introduction

3.2 Structure de gouvernance

3.3 Modèle de gouvernance

3.4 Axes de travail

4.0 STRATÉGIE : RISQUES, IMPACTS ET ATTÉNUATION

4.1 Introduction

4.2 Stratégie

5.0 INTÉGRATION DU CADRE DE GESTION DES RISQUES

5.1 Introduction

5.2 Processus de gestion des risques climatiques

6.0 INDICATEURS ET CIBLES

> 6.1 Introduction

> 6.2 Cibles et indicateurs

7.0 CONSIDÉRATIONS FUTURES

6.0 • INDICATEURS ET CIBLES

Section 6.1 Introduction

Établi en 2026, l'inventaire de référence des émissions de gaz à effet de serre (GES) de HEB comprend les données de portée 1, 2 et 3 de 2025.

PORTÉE 1

Les émissions de portée 1 proviennent de sources directement détenues ou contrôlées par l'organisation.

PORTÉE 2

La portée 2 comprend les émissions indirectes provenant de l'énergie achetée et consommée dans le cadre des activités contrôlées par l'organisation.

PORTÉE 3

La portée 3 comprend les émissions financées (catégorie 15) générées par les prêts, les placements et autres services financiers.

6.2 Indicateurs et cibles

HEB ne génère aucune émission de portée 1. Les émissions de portée 2 proviennent de l'électricité du réseau et de chauffage, de la vapeur et de la climatisation achetés pour les bureaux loués de HEB. Les émissions de portée 3 proviennent principalement des émissions générées par le portefeuille de prêts hypothécaires inversés de la Banque.

Portée des émissions 2025 (tCO₂e)



1.0 INTRODUCTION

1.1 Aperçu

2.0 COMPRENDRE LES RISQUES CLIMATIQUES

2.1 Introduction

2.2 Risques physiques

2.3 Risques liés à la transition

3.0 GOUVERNANCE ET SUPERVISION

3.1 Introduction

3.2 Structure de gouvernance

3.3 Modèle de gouvernance

3.4 Axes de travail

4.0 STRATÉGIE : RISQUES, IMPACTS ET ATTÉNUATION

4.1 Introduction

4.2 Stratégie

5.0 INTÉGRATION DU CADRE DE GESTION DES RISQUES

5.1 Introduction

5.2 Processus de gestion des risques climatiques

6.0 INDICATEURS ET CIBLES

6.1 Introduction

6.2 Cibles et indicateurs

➤ 7.0 CONSIDÉRATIONS FUTURES

7.0 Considérations futures



1.0 INTRODUCTION

1.1 Aperçu

2.0 COMPRENDRE LES RISQUES CLIMATIQUES

2.1 Introduction

2.2 Risques physiques

2.3 Risques liés à la transition

3.0 GOUVERNANCE ET SUPERVISION

3.1 Introduction

3.2 Structure de gouvernance

3.3 Modèle de gouvernance

3.4 Axes de travail

4.0 STRATÉGIE : RISQUES, IMPACTS ET ATTÉNUATION

4.1 Introduction

4.2 Stratégie

5.0 INTÉGRATION DU CADRE DE GESTION DES RISQUES

5.1 Introduction

5.2 Processus de gestion des risques climatiques

6.0 INDICATEURS ET CIBLES

6.1 Introduction

6.2 Cibles et indicateurs

➤ 7.0 CONSIDÉRATIONS FUTURES

7.0 • CONSIDÉRATIONS FUTURES

HEB reste déterminée à poursuivre son parcours d'amélioration continue en matière de gestion des risques climatiques. À mesure que la qualité des données s'améliore et que la science du climat évolue, HEB continuera à affiner ses évaluations détaillées au niveau de chaque bien immobilier et à adapter ses cadres de référence afin de se conformer aux nouvelles exigences réglementaires et aux meilleures pratiques du secteur. HEB continuera à développer ses capacités en matière de risques climatiques en élargissant les scénarios liés au climat et les tests de résistance, en améliorant les évaluations de résilience réalisées par des tiers et en évaluant les événements à faible probabilité mais à fort impact, tels que les coupures d'électricité à grande échelle.

HEB entend surveiller de manière proactive ces divers facteurs de risque afin de renforcer l'intégration des considérations climatiques dans la planification globale de la résilience opérationnelle de la Banque. Ces améliorations continues favoriseront directement la capacité de HEB à faire face aux risques climatiques physiques croissants, tout en garantissant que les cadres de gestion des risques de la Banque restent strictement conformes aux exigences de la Directive B-15 du BSIF afin de protéger la valeur à long terme pour les actionnaires.



